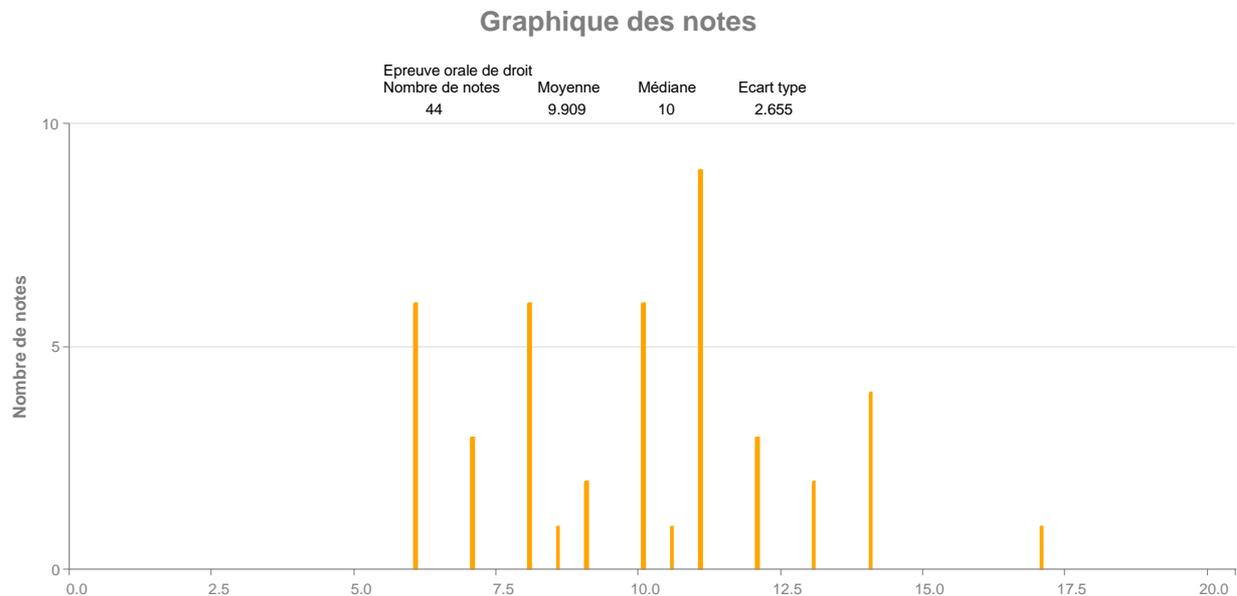


Rapport de jury Épreuve orale de droit

I – Statistiques



II – Rapport

Bilan

L'épreuve d'oral de droit, pour l'année 2023 a permis de mesurer la maturité des candidats et le jury a constaté que leurs prestations étaient honorables.

Ainsi, tous les plans proposés étaient structurés en 2 parties même si ceux-ci n'étaient pas toujours convaincants. Les connaissances étaient le plus souvent satisfaisantes même si leur mobilisation s'est parfois avérée laborieuse ou insuffisante. Généralement les candidats sont bien préparés et ne masquent pas leur satisfaction lorsqu'ils tirent un sujet préparé en entraînement ou qu'on leur pose une question à laquelle ils s'attendent. Attention, toutefois, au respect du libellé exact du sujet ou de la question : « la cassation » ce n'est pas « la Cour de cassation » par exemple.

Certains candidats se sont avérés capables, sans l'appui d'aucun code, de citer et de référencer de façon pertinente un nombre significatif d'articles pour étayer leur démonstration. Quelques-uns d'entre eux ont cherché à faire ressortir un lien entre la question théorique et le cas pratique même lorsqu'il n'allait pas de soi. Or, les deux questions ne sont pas nécessairement reliées et il convient dès lors de ne pas chercher artificiellement à les rapprocher.

Conseils aux candidats

Fond de la prestation

Les connaissances exposées doivent être précises, notamment les définitions des notions de base/ L'expression doit être juridique et correcte au regard des exigences de la langue française. Le candidat doit être doté d'une bonne culture juridique générale et faire preuve de rigueur dans le choix des termes. Il doit être doté d'une bonne capacité à raisonner. A cet égard les cas pratiques ne doivent pas être négligés car ils permettent au jury de mesurer cette compétence essentielle.

Forme de la prestation

A propos du plan, celui-ci doit répondre, notamment à travers les intitulés des parties, à la problématique, laquelle doit être intrinsèquement liée au sujet et non pas plaquée à partir de formules à la mode, creuses et sans rapport avec la question. Les antonymes et synonymes des termes du sujet sont des guides précieux pour sa définition et sa délimitation.

Cela nous ramène à la problématique : à partir d'un sujet constitué d'un seul mot, elle ne peut découler que de la définition de ce mot. Si le sujet comporte plusieurs mots, la définition de chacun d'eux du dernier au premier (de droite à gauche souvent) doit être proposée pour, enfin, donner la définition du sujet (via l'articulation des définitions des termes). La problématique s'en déduit naturellement.

Quant aux développements ils devront être techniques si le plan est à idées et à idées si le plan est technique. Il est à noter que les plans à idées ne conviennent que très rarement aux questions techniques, l'épreuve ne devant pas être traitée de la même façon qu'une dissertation.

Erreurs fréquentes des candidats

S'agissant de l'attitude à l'oral, les candidats doivent veiller à ne pas utiliser des expressions relâchées (par exemple : « comment ça la qualification ? ») ni à s'abandonner à des positions décontractées (jambes écartées, dos appuyé négligemment au dossier). Ils doivent également s'attacher à parler clairement et distinctement.

Inutile de multiplier les citations de numéros d'articles si l'on en ignore leur contenu ou d'émailler les propos de citations ou de phrases banales imputées sans preuve à des auteurs plus ou moins illustres. Le jury, en effet, a parfois pu douter de leur véracité.

Conservation du contrôle dans le dialogue

En ce qui concerne les questions : prendre le temps de réfléchir (y compris lorsque la question paraît simple), reconnaître son ignorance ... Plus le candidat est brillant, plus les questions deviennent difficiles, en effet l'augmentation de la complexité des questions est le signe que le début de la prestation a satisfait le jury et qu'il cherche à sonder le candidat plus avant et non à le déstabiliser. A ce titre il est possible de demander que les questions soient répétées mais en usant d'une formule de politesse.

Rappelons enfin qu'un candidat est généralement mauvais juge de sa prestation, et qu'il est conseillé de sortir tête haute et souriant et non pas en soupirant. Dans un registre proche, il convient de ne pas manifester son aversion pour le sujet.